



Addressing Transboundary Concerns in the Volta River Basin and its Downstream Coastal Area

# **Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière avale**

**(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo)**

Numéro du projet : 53885

## **Plan de travail et budget annuels (2011)**

**Décembre 2010**





Première publication: Ghana en 2010 par le Projet FEM Volta

Copyright © 2010, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives est permise sans autorisation particulière préalable du droit d'auteur à condition que la source soit clairement indiquée. Le PNUE souhaiterait recevoir un exemplaire de toute publication utilisant la présente publication comme source.

L'utilisation de cette publication à des fins commerciales nécessite au préalable une autorisation écrite du Programme des Nations Unies pour l'Environnement

UNEP-GEF Volta Project  
Project Management Unit  
No. E3 Leshie Crescent - Labone  
P.O. Box 1423 Accra Ghana  
Phone: +233 30 2764111  
Fax: +233 30 2772669  
Mobile: +233 20 6309775  
Site web: <http://gefvolta.iwlearn.org>

#### **CLAUSE DE RESPONSABILITE**

Le contenu du présent rapport ne reflète pas nécessairement les opinions et politiques du PNUE ou du FEM. Les désignations utilisées et les présentations n'impliquent aucune opinion que se soit de la part de du PNUE, ou du FEM, ou de toute autre organisation partenaire concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone, de ses autorités ou de la délimitation de ses territoires ou frontières.

Le présent rapport a été rédigé par M. Hubert Onibon de l'Unité Régional de Coordination du Projet FEM- Volta.

#### **Aux fins de citation, ce document peut être cité comme suit :**

UNEP-GEF Volta Project, 2010. Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière en aval: Plan de travail et budget annuels (2011) –Traduction Française-  
*UNEP/GEF/Volta/RR 6b/2010*

## Table des matières

Liste des abréviations et des sigles	ii
Liste des Tableaux	iii
1. Contexte	4
1.1 Objectif(s) global (aux) du projet	4
1.2 Partenaires et détails financiers (budget)	5
2. Aperçu des principales activités de 2011	7
3. Principales activités par objectif spécifique	8
3.1 Principales activités prévues au titre de l'objectif spécifique 1	8
3.2 Principales activités prévues au titre de l'Objectif Spécifique 2	14
3.3 Principales activités prévues au titre de l'Objectif Spécifique n° 3	18
4. Budget proposé pour l'année calendaire 2011	22

## Liste des abréviations et des sigles

<b>Abréviation</b>	<b>Définition</b>
ABN	Autorité du Bassin du Niger
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ADT	Analyse Diagnostique Transfrontalière
AMCOW	Conférence des Ministres Africains de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
BFI	Bassin Fluvial International
BFV	Bassin du Fleuve Volta
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CDP	Comité Directeur du Projet
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO/CCRE	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest/Centre de Coordination des Ressources en Eau
DFEM	Division du Fonds pour l'Environnement Mondial
EPA	Agence de Protection de l'Environnement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZCBF	Gestion Intégrée des Zones Côtières et des Bassins Fluviaux
GLOWA	Globaler Wandel Wasserkreislaufes
GTZ	Coopération Technique Allemande
GWP	Partenariat Mondial de l'Eau
GWP-WAWP	Partenariat Mondial de l'Eau – Partenariat Ouest Africain de l'Eau
HYCOS	Système d'Observation du Cycle Hydrologique
IW-LEARN	Internal Water Learn
MA	Mémorandum d'Accord
MCA	Millennium Challenge Account
ME	Mémorandum d'Entente
MOA	Memorandum Of Agreement
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ORASECOM	Orange-Senqu River Commission
PAGEV	Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le Bassin de la Volta
PAPN-BFV	Plan d'action de la partie nationale du BFV
PAS	Programme d'Action Stratégique
PFN	Point Focal National
PNUE	Programme des Nations-Unies pour l'Environnement
PNUE/FEM	Programme des Nations Unies pour l'Environnement/Fonds pour l'Environnement Mondial
RAOB	Réseau Africain des Organismes de Bassin
RBO	Organisme de Bassin Fluvial
RMEP	Rapport de Mise en œuvre du Projet
S&E	Suivi & Evaluation
SIAAP	Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération de Paris
SMDD	Sommet Mondial sur le Développement Durable
TDR	Termes de Références
TFP	Task Force du Projet
UDC	Centre du PNUE DHI pour l'Environnement et l'Eau
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion des Projets
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux Projets
VB-ISS	Système d'Echange d'Information sur le Bassin de la Volta

## Liste des Tableaux

Tableau 1: Détails financiers du projet	6
Tableau 2 : Aperçu des principaux événements prévus au titre de l'année 2011	7
Table 3: Détail des activités et le plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°1.	10
Tableau 4: Détail des activités et plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°2.	16
Tableau 5 : Détail des activités et plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°3	20
Tableau 6 : Budget du projet au titre de l'année 2011 (dollars américains)	23

## 1. Contexte

**Titre du projet:** Résolution des problèmes transfrontaliers dans le Bassin versant de la Volta et sa zone côtière en aval.

**Numéro du projet (le cas échéant) :** 53885 (UNOPS)

**Département(s)/unité(s) responsable(s) au sein du PNUE :** PNUE/DFEM

**Date de démarrage du projet :** 2 janvier 2008

**Date d'achèvement :** 31 décembre 2012

**Référence au sous programme(s) du PNUE et les réalisations attendues :** Eaux Internationales du PNUE/DFEM.

### 1.1 Objectif(s) global (aux) du projet

1. Le Projet FEM Volta est une initiative régionale qui a été conçue pour faciliter la gestion intégrée, le développement durable et la protection des ressources naturelles du bassin de la Volta dans les six pays riverains que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo. Le projet a été spécialement formulé pour résoudre les problèmes transfrontaliers prioritaires qui ont été identifiés lors d'une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) préliminaire. Le projet se concentre principalement sur les problèmes environnementaux majeurs du bassin qui sont causés par les activités humaines et qui ont pour conséquence la dégradation de l'environnement.
2. **Objectif à long terme du projet :** gestion équitable et durable des ressources en eau et des autres ressources naturelles associées du bassin de la Volta et de sa zone côtière aval.
3. **L'objectif global du projet est** de renforcer les capacités des pays riverains à planifier et gérer durablement le bassin versant de la Volta et la zone côtière en aval (y compris les écosystèmes et ressources aquatiques) à travers : les actions de renforcement de capacités, l'établissement de cadres institutionnels régionaux adéquats, l'identification des priorités nationales et régionales; le développement des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion comme base d'intervention; et l'initiation de mesures nationales et régionales de gestion durable des écosystèmes.
4. **L'objectif général de développement** du projet est de résoudre les problèmes environnementaux majeurs dans le bassin qui sont causés par les activités humaines et qui ont pour conséquence la dégradation de l'environnement; ceci en réduisant les activités qui entraînent la rareté de l'eau, la dégradation des sols et de l'eau et, en intégrant les problèmes environnementaux dans les activités de développement du bassin. L'objectif de développement est conforme aux recommandations du SMDD, principes de planification GIRE, développement national et stratégies de réduction de la pauvreté.
5. Les trois (03) objectifs spécifiques du projet sont les suivants :
  - **Objectif spécifique n° 1 :** Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta.
  - **Objectif spécifique n° 2:** Développer des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion du bassin versant afin d'apporter des solutions aux problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et dans la zone côtière en aval.
  - **Objectif spécifique n° 3:** Mettre en œuvre des mesures nationales et régionales pour lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta.

## 1.2 Partenaires et détails financiers (budget)

6. La mise en œuvre du projet FEM volta est assurée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). L'agence d'exécution est le Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux Projets (UNOPS) avec comme agence de co-exécution le Centre PNUE DHI pour l'Eau et l'Environnement. Les rôles de ces différentes institutions sont consignés dans le rapport de démarrage du projet qui a été qu'approuvé lors de la rencontre du Comité de Pilotage tenue à Bamako au Mali le 15 mai 2008.
7. Le projet a entrepris des discussions et négocié des accords de partenariat avec plusieurs institutions et organisations. Des discussions ont été engagées notamment avec l'ABV, UICN/PAGEV, SIAAP, IW-LEARN, FEM-Niger, FEM Sénégal, CEDEAO/CCRE, OMVG, OMVS, ABN et PME-WAWP en vue d'explorer les domaines potentiels de collaboration. Au cours des discussions avec certains de ces partenaires (notamment la SIAAP, l'ABV, l'UICN/PAGEV, MCA-Burkina Faso) des protocoles d'accords et des accords de partenariat ont été suggérés pour la mise en œuvre de certaines activités clés du projet.
8. Les principaux partenaires financiers sont le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et les gouvernements des pays riverains, contribuant respectivement à hauteur de 5.844.880 \$US et 3.424.739 \$US. Les pays participant au projet sont le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, Mali et le Togo. Les activités du projet dans tous ces pays sont coordonnées par les Points Focaux Nationaux.
9. Au niveau national, les activités sont conduites par les partenaires nationaux des six pays riverains sur la base du mémorandum signé avec l'UNOPS, du plan de travail et du budget du projet. Toutefois, pendant l'année 2011, la mobilisation du cofinancement auprès de certains partenaires nationaux et autres partenaires du projet comme mentionné dans la première synthèse du projet pourrait connaître d'énormes difficultés. Certain pays comme la Côte d'Ivoire et le Togo par exemple ont estimé que leur situation financière actuelle ne leur permettait pas d'honorer leurs engagements de cofinancement qu'ils avaient jadis pris vis-à-vis du projet.

**Tableau 1: Détails financiers du projet**

Pays/Partenaire	Engagement initial US\$	Engagement révisé (2008) US\$
<b>Appui du FEM</b>		
Projet	5 347 380	5 347 380
PDF – B	472 500	472 500
PDF – A	25 000	25,000
<b>Sous Total FEM</b>	<b>5 844 880</b>	<b>5 844 880</b>
<b>Cofinancement</b>		
Bénin	418 200	418 200
Burkina Faso		267 353
Côte d'Ivoire	915 000	915 000
Ghana	3 888 270	690 000
Mali	7211	314 270
Togo	819 916	819 916
PNUE	60 000	60 000
Hongrie	10 000	10 000
République Tchèque.	50 000	50 000
IUCN	620 000	620 000
CEDEAO/ UE <sup>1</sup>	1 962 500	1 962 500
SIAAP <sup>2</sup>	471 000	471 000
MCA Burkina Faso		A déterminer
<b>Sous total cofinancement</b>	<b>9 222 097</b>	<b>6 598 239</b>
<b>Budget Total du Projet</b>	<b>15 066 977</b>	<b>12 443 119</b>

<sup>1</sup> 1,250,000 euros

<sup>2</sup> 300,000 euros



## 2. Aperçu des principales activités de 2011

10. L'année 2010 a été essentiellement consacrée à l'examen des documents ADT nationaux, la finalisation de l'Analyse de la Chaîne Causale du Bassin Versant de la Volta, le développement du Système d'Echange d'Information du Bassin de la Volta et la mise en œuvre de trois (3) projets pilotes.
11. L'année 2011 est la quatrième année d'exécution du projet. Elle constitue une année importante dans la vie du projet d'où l'importance du plan de travail 2011 et sa mise en œuvre effective pour la réalisation des objectifs du projet.
12. En 2011, les activités du projet FEM Volta seront principalement axées sur des principaux événements suivants :
  - Finalisation et validation du document de l'ADT
  - Démarrage de la préparation du PAS
  - Exécution des 3 projets pilotes suivant leurs plans de travail et budgets respectifs
  - Elaboration d'une note conceptuelle pour la mise en œuvre du Projet de Démonstration 2 au Bénin (Protection des berges et code de conduite sur la pratique de la pêche au niveau de la Pendjari)
  - Finalisation du Système d'Echange d'Information du Bassin de la Volta en collaboration avec l'Observatoire du Bassin de la Volta et avec l'appui du PNUE DEWA
  - Evaluation à mi-parcours du projet
  - Organisation de la 3e réunion du Comité de Pilotage du projet
  - Campagnes de sensibilisation et formation des partenaires nationaux sur la GIRE et les outils de gestion des bassins fluviaux internationaux, y compris la forte implication améliorée des parties prenantes à la gestion du bassin.
13. La synthèse des principaux événements programmés pour 2011 est présentée dans le Tableau 2
14. Le plan de travail 2011 détaillé est présenté dans les Tableaux 3, 4 et 5. Pour chacun des objectifs spécifiques, une synthèse des principales activités est présentée dans les sections suivantes

**Tableau 2 : Aperçu des principaux événements prévus au titre de l'année 2011**

Date	Lieu	Événement
Janvier – Février 2011	Pretoria	Visite d'étude à ORASECOM (VBA, UGP, PAGEV)
Avril 2011	Lomé/Accra	Réunion du Comité de Pilotage du Projet
Avril/Mai 2011	Pays riverains	Evaluation à mi-parcours du projet
Mai/Juin 2011	Cotonou	Atelier Régional de Validation de l'ADT
Mai/Juin 2011	Bamako/Accra	Atelier Régionale de Lancement du PAS
Mai - Juin 2011	Ouagadougou	Atelier de programmation et d'harmonisation de ABV pour les initiatives en cours/prévues
Juillet -Septembre 2011	Pays riverains/Ouagadougou	Formation des institutions nationales en matière de GIRE et de gestion des Bassins Fluviaux Internationaux (BFI)
Juillet - Septembre 2011	Pays riverains/Ouagadougou	Campagnes de sensibilisation nationale ou régionale sur la gestion des BFI à l'intention des parties prenantes

### 3. Principales activités par objectif spécifique

#### 3.1 Principales activités prévues au titre de l'objectif spécifique 1

15. L'ABV est un organe régional permanent chargé de faciliter l'aménagement et le développement du bassin ; il s'agit donc d'une institution ayant des objectifs à court et long termes. L'initiative FEM Volta cherche à appuyer et à offrir ses services à l'ABV dans la mise en œuvre de ses priorités stratégiques et en tant que projet, promouvoir et mener ses activités de sorte à s'assurer que ses réalisations sont prises en compte dans le programme de travail de l'ABV. Il est donc impératif d'établir une collaboration étroite entre ces deux partenaires. Dans cette perspective le projet FEM Volta consolidera et intensifiera sa collaboration avec l'ABV sur la base du cadre de collaboration signé par les deux partenaires en 2009 en vue d'atteindre leurs objectifs communs. Le projet FEM Volta apportera aussi un appui à l'ABV pour l'édition et la diffusion de son Plan Stratégique, le voyage d'échange et d'étude Visite d'Echange à ORASECOM (Commission du Fleuve Orange-Senqu, Pretoria – Afrique du Sud), y compris la coordination des initiatives en cours et prévues au sein du bassin de la Volta et la participation aux rencontres et ateliers clés de l'ABV.
16. En collaboration avec l'ABV, le projet FEM Volta va aussi appuyer la finalisation et l'utilisation du système d'échange d'informations du bassin de la Volta, en vue de fournir un mécanisme de coopération régionale, de collaboration et d'action coordonnées et permettre aux pays riverains d'exploiter les ressources et expertises d'une gamme variée d'acteurs impliqués dans la résolution des problèmes environnementaux et ceux liés aux ressources en eau. . Aussi, le Projet FEM de la Volta : i) contribuera aux forums/formations thématiques sur la base du plan de travail de l'Observatoire du Bassin de la Volta, ii) contribuera sur la base du plan de travail de l'Observatoire du Bassin de la Volta, à la préparation du rapport de référence sur l'état des ressources en eau et de l'environnement et, iii) participera à la réunion du Comité de Pilotage de l'Observatoire du Bassin de la Volta (et autres réunions d'importance, s'il y a lieu).
17. Les campagnes de sensibilisation et la formation des partenaires nationaux sur la GIRE et la gestion de bassins fluviaux internationaux sont l'une des principales activités prévues dans le cadre de la réalisation de l'Objectif Spécifique 1. Des discussions sont en cours avec l'ABV, l'UICN/PAGEV et d'autres projets pour l'harmonisation et l'organisation conjointe d'ateliers thématiques de formation sur les ressources en eau transfrontalières et l'environnement. A ce titre, l'UGP prévoit préparer un plan de formation et mobiliser des fonds additionnels à travers le Département de Gestion des Eaux Transfrontalières pour l'Afrique de la GTZ.
18. Afin d'assurer une pleine participation des acteurs locaux aux activités du Projet FEM Volta et en vue de la création d'agences nationales de bassin au niveau des pays, il est prévu d'appuyer en collaboration avec UICN/PAGEV et à travers l'exécution de projets de démonstration : i) la création de comités pilotes (communautés à la base) au Bénin, Ghana, Mali et Côte d'Ivoire et, ii) leur implication dans la gestion des ressources du Bassin du Fleuve Volta au niveau local. Le projet réalisera aussi d'autres activités conjointes avec l'UICN/PAGEV au Togo, Burkina Faso, Bénin et Ghana : protection des berges des cours d'eau du bassin, réglementation de la pratique des activités de pêche, formations, etc.
19. Dans le cadre de sa stratégie de communication, l'UGP i) préparera et distribuera les brochures, prospectus, autocollants du projet, ii) organisera des programmes radiodiffusés et télévisés, iii) préparera un documentaire sur le bassin du fleuve Volta, iv) préparera la synthèse de toute la documentation sur le projet et produira des matériels de communication pour tous les événements liés aux eaux internationales et questions environnementales, v) participera et présentera les résultats du projet aux principales conférences régionales et internationales sur l'eau : 2<sup>e</sup> Forum International de l'Eau d'Istanbul, réunions/ateliers du GWP, PAGEV, ABV, ANBO, GEMCG et de la CEDEAO, vi) disséminera les résultats et rapports du projet et mettra régulièrement à jour le site Internet du projet.

20. Parmi les autres activités clés, on peut citer :
- Mise à jour du plan de suivi et évaluation du projet sur la base de l'analyse de la situation de référence des projets de démonstration
  - Préparation et dissémination des rapports du projet (PIR et rapport annuel, briefing mensuel, rapports d'études)
  - Evaluation à mi-parcours du projet
  - Organisation de la 3<sup>e</sup> réunion du Comité de Pilotage
  - Visites de courtoisie aux autorités nationales (Ministres en charge de l'eau et de l'environnement) pour les informer de l'état d'avancement du projet : principaux résultats, défis majeurs, contributions nationales, informations sur les activités de l'ABV, etc.
  - Participation aux réunions des comités de pilotage d'UIN/PAGEV, MCA Burkina Faso, GWP Afrique de l'Ouest et autres ateliers d'importance
  - Appui à l'ABV pour le développement du plan de participation des parties prenantes dans le cadre de son Plan Stratégique
  - Contribution à la célébration des évènements internationaux sur l'eau et l'environnement au Bénin et Togo
  - Etablissement de contact avec des partenaires techniques et financiers clés : la division de la GTZ en charge de la Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique, l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement, la Banque Mondiale, la BAD, AMCOW, etc.
21. Le Tableau 3 présente le détail des activités et le plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°1.

**Table 3: Détail des activités et le plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°1.**

Résultats / Résultats correspondant à l'Objectif Spécifique n° 1 : Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
<b>R1.1 : Gestion et coordination du projet à la satisfaction des partenaires</b>					
A1.1.1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Créer l'Unité de Gestion du Projet et le Système de gouvernance comprenant : UGP, MOU, PSC, NFP, NIC, rapport initial, etc.</i><sup>3</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation du personnel UGP aux procédures, règles et réglementation de l'UNOPS</li> </ul> </li> </ul>	X			
A1.1.2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et exécuter le plan d'évaluation et de suivi du projet :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Actualiser le plan S&amp;E (y compris les indicateurs de réduction du stress et le soumettre au PSC (Comité de Pilotage du Projet –PSC)</li> <li>○ Rendre des visites de courtoisie aux autorités nationales (Ministres chargés de l'eau et de l'environnement) et les informer sur l'état d'avancement de l'exécution du projet</li> <li>○ Mettre en œuvre le plan S&amp;E</li> <li>○ Conduire l'évaluation du projet à mi-parcours et soumettre le rapport au PSC</li> <li>○ Organiser la 3<sup>e</sup> réunion du PSC</li> </ul> </li> </ul>	X			
		X	X		
		X	X	X	X
			X		
			X		
A1.1.3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les liens avec d'autres partenaires, élaborer et mettre en œuvre un plan de collaboration                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuyer l'ABV pour l'édition et la diffusion de son plan stratégique</li> <li>○ Appuyer l'ABV dans l'organisation de rencontres de coordination avec des initiatives en cours/prévues.</li> <li>○ Mettre en œuvre des activités conjointes avec l'UICN/PAGEV au Togo, Burkina Faso et au Ghana : protection de berges, réglementation des activités de pêche, formations, etc.</li> <li>○ Préparer et signer un accord de collaboration avec le SIAAP pour la mise en œuvre du projet de démonstration 2 au Togo.</li> <li>○ Participer aux réunions des comités de pilotage de l'UICN/PAGEV, MCA Burkina Faso, GWP Afrique de l'Ouest et autres réunions d'importance</li> <li>○ Participer aux réunions et ateliers de l'ABV et de l'Observatoire du Bassin de la Volta</li> </ul> </li> </ul>	X			
			X		
		X	X	X	X
		X	X		
			X		X
			X	X	X

<sup>3</sup> Style de caractères pour les activités achevées: italique

<b>Résultats / Résultats correspondant à l'Objectif Spécifique n° 1 : Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta</b>					
<b>Code</b>	<b>Activités</b>	<b>Trimestre 1</b>	<b>Trimestre 2</b>	<b>Trimestre 3</b>	<b>Trimestre 4</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuyer en collaboration avec UICN/PAGEV, l'ABV pour l'organisation d'un voyage d'étude et d'échange à ORASECOM (Commission du Fleuve Orange-Senqu) à Pretoria (Afrique du Sud)</li> </ul>	X			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etablir le contact avec des partenaires techniques et financiers : le département de la GTZ en charge de la Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique, l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement, la Banque Mondiale, la BAD, l'AMCAW, le Fonds Africain de l'Eau, etc.</li> </ul>	X	X	X	
A1.1.4.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Produire des rapports d'exécution du projet : rapport de mise en œuvre de projet et rapport annuel, rapports d'étude, etc.</li> </ul>	X	X	X	X
A1.1.5.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Documenter la mise en œuvre du projet et disséminer les résultats à travers des publications, des rapports régionaux et internes, des bulletins du projet et le site web du projet: (<i>juste pour mémoire</i>)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faire la synthèse de toute la documentation sur le projet et produire des outils de communication pour les événements en rapport avec les ressources en eau transfrontalières et ressources environnementales associées;</li> <li>○ Présenter des communications sur le projet FEM Volta lors des grandes conférences régionales et internationales sur l'eau (par exemple : 2<sup>e</sup> Forum International de l'Eau à Istanbul, les réunions et ateliers du GWP, PAGEV, ABV, ANBO et CEDEAO) ;</li> <li>○ Préparer et distribuer des brochures, prospectus, etc. du projet</li> </ul> </li> </ul>	X	X	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organiser des émissions radiophoniques et télévisées</li> </ul>		X		X
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Préparer un documentaire sur le Bassin du Fleuve Volta</li> </ul>	X	X	X	
<b>R1.2: Les capacités et la participation des parties prenantes de la gestion du BFV sont renforcées</b>					
A1.2.1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Organiser une formation sur le processus de l'ADT/PAS pour les PFN</li> </ul>				
A1.2.2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyse des institutions et acteurs nationaux et préparation du plan de participation du public :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Élaborer la matrice des institutions nationales impliquées dans la gestion du Bassin de la Volta, analyser leurs mandats et capacités ;</li> <li>○ Elaborer et analyser la matrice des acteurs : les principales activités et mandats, les liens avec la gestion du bassin de la Volta, et les capacités à gérer les bassins internationaux;</li> <li>○ Identifier les manques de formation et prioriser les besoins en formation des institutions et acteurs nationaux en matière de gestion de BFI ;</li> <li>○ Elaborer des plans de formation pour la formation du personnel au sein de l'institution clé</li> </ul> </li> </ul>	X			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuyer l'ABV pour le développement du plan de participation des parties prenantes dans le cadre de son Plan Stratégique,</li> </ul>	X	X		

<b>Résultats / Résultats correspondant à l'Objectif Spécifique n° 1 : Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta</b>					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Apporter un appui, en collaboration avec l'UICN/PAGEV, à la mise en place des comités locaux pilotes au Bénin et au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire (communautés à la base) en vue de la mise en place d'organisations du bassin au niveau national</li> </ul>	X	X	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Apporter un appui et co-organiser la célébration des événements internationaux sur l'eau et l'environnement dans les pays riverains.</li> </ul>		X	X	X
A1.2.3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Organiser des campagnes de formation et de sensibilisation en faveur des institutions nationales sur la GIRE la gestion des bassins de fleuve international ;</li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Préparer un plan de formation et mobiliser des fonds additionnels à travers le département de la GTZ en charge de la Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique</li> </ul>	X			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organiser des sessions de formation sur la gestion de BFI pour le personnel des institutions clés</li> </ul>		X		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organiser au niveau national, des campagnes de sensibilisation sur la gestion de BFI en faveur des acteurs</li> </ul>			X	
A1.2.4.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Organiser des sessions de formation sur la gestion et le suivi des données et le système d'échange d'information (clearinghouse) au profit des institutions nationales</i></li> </ul>	X			
A1.2.5.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Organiser une session de formation sur la mise en œuvre du PAS aux niveaux national et régional.</li> </ul>				
<b>R1.3: Connaissance de base élargie &amp; mécanisme de communication mis en place à l'échelle du bassin</b>					
A1.3.1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Mener une étude sur l'inventaire et l'évaluation des données, y compris le mécanisme de partage de données, les manques de formation et le plan de formation.</i></li> </ul>				
A1.3.2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribuer aux fora/sessions de formation thématiques conformément au plan de travail de l'Observatoire du Bassin de la Volta</li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribuer à la préparation de rapport de référence sur l'eau et l'état des ressources environnementales du BVV conformément au plan de travail de l'Observatoire du Bassin de la Volta.</li> </ul>		X	X	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prendre part à la rencontre du comité de pilotage de l'Observatoire du Bassin de la Volta (et autres rencontres importantes au besoin)</li> </ul>		X	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Apporter un appui à l'installation de la plateforme de données du Bassin de la Volta à travers l'achat et l'installation de : 1 matériel de serveur, 1 UPS, le logiciel ArcGIS server, l'ArcGIS Desktop (au besoin) et le MS SQL Server 2005.</i></li> </ul>		X	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Finaliser et utiliser le système d'échange des données et informations du bassin</li> </ul>	X			
A1.3.3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Organiser un atelier scientifique en collaboration avec les principaux partenaires (UNESCO, GTZ, GLOWA, WASCAL, etc.)</li> </ul>				



<b>Résultats / Résultats correspondant à l'Objectif Spécifique n° 1 : Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta</b>					
<b>Code</b>	<b>Activités</b>	<b>Trimestre 1</b>	<b>Trimestre 2</b>	<b>Trimestre 3</b>	<b>Trimestre 4</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Préparer une note conceptuelle sur l'atelier, établir le contact avec des partenaires et des partenaires financiers potentiels identifiés</li></ul>				X
A1.3.4.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Concevoir et mettre à jour le site web du projet</li></ul>	X	X	X	X

### 3.2 Principales activités prévues au titre de l'Objectif Spécifique 2

22. La préparation du document de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) suivie de l'élaboration du Programme d'Action Stratégique est requise pour la plupart des projets Eaux Internationales soumis au FEM pour financement. L'ADT est une analyse scientifique/technique utilisée pour faire ressortir l'importance relative des racines, causes et impacts des problèmes aux ressources en eau transfrontalières. C'est une évaluation objective et non un document négocié.
23. Pour le Bassin du Fleuve de la Volta, cette analyse est réalisée de manière intersectorielle, en se focalisant sur les problèmes transfrontaliers sans ignorer les préoccupations et priorités nationales. Aussi, une analyse détaillée de la gouvernance qui explore l'environnement institutionnel, juridique et politique, a été incluse dans le processus ADT en vue de rendre l'analyse plus efficace et plus durable.
24. Un problème transfrontalier a été défini comme étant toute forme de dégradation anthropogénique de l'état naturel d'un cours d'eau qui concerne plus d'un pays et, suivant l'approche de FEM, les conclusions des discussions et études nationales, huit problèmes transfrontaliers prioritaires ont été identifiés au cours de l'atelier d'analyse de la chaîne causale tenue à Akosombo (Ghana) en Septembre 2010 :
  - Modification (changement) de la quantité d'eau et des flux (débits) saisonniers
  - Dégradation des écosystèmes aquatiques
  - Dégradation de la qualité des eaux de surface/pollution
  - Espèces aquatiques envahissantes
  - Dégradation des terres/perte de la couverture végétale
  - Perte de la biodiversité
  - Maladies liées à l'eau
  - Erosion côtière
25. Pour le Projet Volta, 2010 et 2011 constituent des années clés de la conduite des activités ADT/PAS. Les documents ADT nationaux préparés/rédigés en 2010 pour le Bassin du Fleuve Volta servent de base pour la finalisation du document d'ADT en 2011 et le développement de la première version du PAS.
26. Les principales activités ADT prévues par l'UGP pour réaliser cet objectif en 2011 sont :
  - Organisation de l'atelier de validation de l'ADT national en Côte d'Ivoire
  - Poursuite de la consultation avec les principaux partenaires et discussion sur des questions liées aux ressources en eau transfrontalières et ressources environnementales associées
  - Traduction des rapports ADT nationaux en anglais/français
  - Organisation en collaboration avec l'ABV, d'une réunion régionale des experts pour la préparation de rapports de synthèse par thématique
  - Finalisation du document d'ADT du Bassin du Fleuve Volta
  - Validation du document d'ADT final par les principales parties prenantes tant au niveau national que régional
  - Dissémination des rapports d'ADT nationaux/régionaux et du rapport de l'analyse de la chaîne causale
27. Le PAS est un document politique négocié devant identifier les réformes politiques, juridiques et institutionnelles, et les investissements requis pour résoudre les problèmes transfrontaliers prioritaires. Approuvé au plus haut niveau, il fixe clairement les actions prioritaires en vue de faire face aux problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT. Le PAS définit des actions spécifiques pour chaque pays; qui peuvent être adoptées au niveau national mais harmonisées avec les autres pays concernés.



28. Vers la fin du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année 2011, le plan de travail et les TDR pour la préparation du PAS seront finalisés et le processus PAS sera officiellement lancé par l'UGP à travers un atelier régional. Le processus PAS sera par conséquent exécuté sur la base du plan de travail et des directives détaillées et approuvées par les principales parties prenantes au cours de l'atelier de lancement du PAS.
29. L'UGP entamera le processus de mobilisation de fonds en établissant le contact avec des partenaires financiers et en les impliquant dans le processus ADT/PAS : l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement, la Banque Mondiale, la Facilité Africaine de l'Eau, la BOAD, etc. A cette fin, l'UGB envisage visiter certains de ces partenaires financiers potentiels.
30. Tableau 4 présente le détail des activités et le plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°2.

**Tableau 4: Détail des activités et plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°2.**

Réalisations/Résultats correspondant à l'Objectif Spécifique n° 2 : Développer des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion du bassin versant afin d'apporter des solutions aux problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et dans la zone côtière aval					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
<b>R2.1: Les mécanismes régionaux de coordination du BVV soutenus (juste pour mémoire)</b>					
A2.1.1.	• Plaidoyer, au niveau ministériel et à travers les rencontres, ateliers et rapports, sur l'importance de ratifier la convention du bassin (juste pour mémoire)				
A2.1.2.	• Insérer et simplifier l'ADT, le PAS et l'APNP-BVV dans les politiques et stratégies nationales, et plan stratégique de l'ABV (juste pour mémoire)				
<b>R2.2: Analyse Diagnostique transfrontalière (ADT) finalisée</b>					
A2.2.1.	• Evaluer l'ADT préliminaire, identifier les insuffisances et préparer une méthodologie détaillée pour la finalisation de l'ADT et l'élaboration du PAS/ PAPN -BVV				
A2.2.2.	• Organiser des ateliers régionaux/nationaux de démarrage avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organiser un atelier régional de démarrage avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux (<b>diffusion du rapport de l'atelier</b>)</li> <li>○ Organiser des ateliers nationaux de démarrage avec les institutions et acteurs nationaux</li> </ul>				
A2.2.3.	• Actualiser et finaliser le document de l'ADT y compris l'analyse de situation et l'analyse de la chaîne causale. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Draft de l'ADT Régional</li> <li>○ Traduire les rapports d'ADT nationaux en anglais/français</li> <li>○ Organiser une ou deux réunion régionale d'experts pour la rédaction de l'ADT du Bassin de la Volta</li> <li>○ Finaliser le document d'ADT régional et le traduire en français</li> </ul>	X	X		
A2.2.4.	• Organiser l'atelier régional de validation avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux		X		
A2.2.5.	• Soumettre le document de l'ADT à l'approbation du CPP et de l'ABV		X		
A2.2.6.	• Disséminer les rapports ADT nationaux/régionaux et le rapport de l'atelier d'analyse de la chaîne causale	X	X	X	X
<b>R2.3: Plans d'Action pour les Parties nationales du BVV (PAPN-BVV) élaborés</b>					
A2.3.1.	• Organiser six (06) ateliers nationaux (avec les institutions et acteurs nationaux) de préparation des PAPN- BVV				
A2.3.2.	• Préparer les Plans d'Action Nationaux, y compris les directives de mise en œuvre, le système de suivi et évaluation de la mise en œuvre, une stratégie de financement à long terme				
A2.3.3.	• Organiser les ateliers de validation du PAPN –BVV dans chaque pays riverain				
A2.3.4.	• Soumettre le document du PAPN – BVV à l'approbation des autorités nationales				

Réalizations/Résultats correspondant à l'Objectif Spécifique n° 2 : Développer des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion du bassin versant afin d'apporter des solutions aux problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et dans la zone côtière avale					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
<b>R2.4: Plan d'Action Stratégique (PAS) élaboré</b>					
A2.4.1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser l'atelier régional de démarrage avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Actualiser le plan de travail pour la préparation du PAS</li> <li>○ Finaliser les TDR et recruter les consultants</li> <li>○ Organiser l'atelier régional de lancement du PAS</li> </ul> </li> </ul>				
			X		
			X	X	
			X	X	
A2.4.2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le document du Programme d'Action Stratégique, y compris les directives de mise en œuvre, le système de suivi et évaluation de la mise en œuvre, une stratégie de financement à long terme</li> </ul>		X	X	X
A2.4.3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser l'atelier régional de validation avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux</li> </ul>				
A2.4.4.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soumettre le document du PAS à: i-) l'approbation du comité de Pilotage et, ii-) ministres en charge de l'Eau et de l'Environnement pour approbation (l'idéal serait que se soit en même temps que la rencontre ministérielle de l'ABV)</li> </ul>				
A2.4.5.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initier le processus de mobilisation de fonds en établissant le contact avec des partenaires financiers et techniques et en les impliquant dans le processus ADT/PAS : l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement, la Banque Mondiale, la Facilité Africaine de l'Eau, la BOAD, etc.</li> </ul>	X	X	X	X

### 3.3 Principales activités prévues au titre de l'Objectif Spécifique n° 3

31. Lors de la préparation de l'ensemble du Projet FEM Volta, trois (03) projets de démonstration soumis par les pays riverains ont été sélectionnés. Les documents des trois projets de démonstration ont été mis à jour en 2008 pour prendre en compte les derniers développements intervenus dans les zones des projets de démonstration proposées, notamment : i-) l'équipement du fleuve Sourou avec une station de jaugeage et hydrométrie à travers la mise en œuvre du projet Volta HYCOS (projet de démonstration 1), ii-) la construction de réseau des eaux usées dans la ville de Kara avec l'appui de SIAAP (projet de démonstration 2), et iii-) la construction du barrage hydroélectrique à Bui au Ghana (projet de démonstration 3). L'examen des projets de démonstration a permis d'obtenir des documents plus détaillés et mieux élaborés soumis à l'UCP et aux partenaires nationaux.
32. Sur la base des documents révisés et des discussions avec les partenaires nationaux, des MOA ont été signés en 2010 avec le Gouvernement du Mali pour l'exécution du Projet démonstration 1 et les Gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana pour l'exécution du Projet Pilote 3. L'UGP poursuivra par conséquent l'exécution de ces deux Projets de démonstration dans le cadre des MOA et suivant les plans de travail et les budgets validés 2010.
33. Suite aux discussions avec le MCA Burkina Faso pour l'exécution du Projet de démonstration 1, l'adaptation du modèle hydraulique (HEC RAS) pour la zone du projet sera finalisée en 2011 et les partenaires nationaux seront formés à l'utilisation du modèle pour la prédiction des crues et les scénarios d'inondation dans le bassin du Sourou. Aussi, le budget du projet de démonstration sera réaffecté pour permettre les mesures bathymétriques au Mali, et faciliter par conséquent l'intégration de données provenant de la zone malienne du bassin dans le modèle.
34. La situation qui prévaut en Côte d'Ivoire pourrait gravement affecter l'exécution du Projet de démonstration 3. L'UGP envisage développer avec l'appui de l'UDC et en collaboration avec les partenaires de la Côte d'Ivoire et du Ghana, un plan de réponse approprié au début de l'année 2011. Outre le fait que le projet sera exécuté sur la base du plan de travail et du budget de 2011, l'on doit souligner deux activités majeures prévues pour l'année :
  - organisation de la 1<sup>ère</sup> réunion bilatérale (Ghana – Côte d'Ivoire) et le lancement officiel du Projet Pilote
  - mise à jour des indicateurs de réduction de stress, du plan de travail et du budget du projet
35. De même, l'UGP poursuivra et finalisera les discussions avec SIAAP pour l'exécution du Projet de démonstration 2 au Togo, principalement :
  - Finaliser la construction du réseau des eaux usées dans le quartier Ewawu sur financement du SIAAP
  - Valider l'étude sur la technologie appropriée pour la construction d'une petite station d'épuration et sa connexion au réseau d'assainissement de quartier d'Ewawu
  - Construire une petite station d'épuration d'eaux usées dans le quartier d'Ewawu (ville de Kara)
  - Connecter les maisons, le Marché de Kara, les hôtels, restaurants, écoles, de la Municipalité de Kara et autres grandes institutions publiques/privées au réseau
  - Organiser des campagnes d'information et sensibiliser les habitants d'Ewawu sur les questions relatives à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.
  - Former les partenaires nationaux en matière d'exploitation et d'entretien de station d'épuration et de réseau d'assainissement.
36. Dans le cadre du suivi de la visite de terrain conjointe organisée en collaboration avec l'UICN/PAGEV et le Partenariat National de l'Eau du Bénin sur le Bassin du Fleuve Pendjari (Bénin), le Projet FEM Volta :
  - Organisera des visites conjointes de terrain FEM Volta – UICN/PAGEV sur le Bassin du Fleuve

Pendjari au Bénin et au Burkina Faso pendant le premier trimestre de l'année

- Appuiera les gouvernements du Bénin et du Burkina Faso pour l'élaboration d'un code de conduite pour la pratique de l'activité de pêches sur la Pendjari
  - Préparera une proposition pour l'extension des activités d'UICN/PAGEV sur la protection des berges à l'amont de la Pendjari (Bénin)
  - Préparera et signera des MOA avec le gouvernement du Bénin et/ou autres agences d'exécution et organisera un atelier/des discussions de préparation avec les partenaires nationaux au Bénin
37. Il faudra relever les défis de la zone côtière tels qu'identifiés lors de la préparation du projet. Le Projet FEM Volta mettra donc à jour le Projet de démonstration sur : Stockage et mouvement de l'eau douce souterraine entre le SE Ghana et le SW Togo et pratiques agronomiques pour préserver les lentilles d'eau douce superficielles de la salinisation, préparer une note conceptuelle et intégrer pour la construction d'un réseau de gestion des eaux usées et d'une station d'épuration à Keta (zone côtière avale du Bassin de la Volta – Ghana) et négocier les questions de financement avec KfW, le US APE et la BAD.
38. Compte tenu des contraintes budgétaires qui pourraient affecter la réussite de l'exécution des projets de démonstration, l'UGP envisage conduire des activités de mobilisation de fonds en soulignant pendant les discussions avec les partenaires financiers, les principaux résultats et impacts desdits projets de démonstration.
39. Le Tableau 5 présente le détail des activités et du plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°3

**Tableau 5 : Détail des activités et plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°3**

Réalizations/résultats correspondant à l'objectif n°3: Mettre en œuvre des mesures nationales et régionales pour lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta					
Code	Activités	Quarter 1	Quarter 2	Quarter 3	Quarter 4
<b>R3.1: 3 Projets de démonstration exécutés avec succès</b>					
A3.1.1.	• <i>Evaluer les documents des projets de démonstration (cadre logique, budget, plan de S&amp;E et plan de travail) et préparer le rapport de démarrage (diffusion des rapports d'études et préparation des rapports de démarrage)</i>	X			
A3.1.2.	• Mettre en œuvre le projet de démonstration n°1 : Mécanisme d'alerte précoce d'annonce des crues fondé sur une meilleure connaissance du milieu physique (Burkina Faso-Mali)				
	○ Disséminer le rapport de démarrage du Projet de démonstration	X	X		
	○ Finaliser l'adaptation du modèle hydrologique (HEC RAS) à la zone de projet et former les partenaires nationaux (activité financée par MCA Burkina Faso)	X	X		
	○ Réaffecter le budget du projet afin de permettre des mesures bathymétriques au Mali	X			
	○ Exécuter le Projet Pilote suivant le plan de travail et le budget de 2011	X	X	X	X
A3.1.3.	• Mettre en œuvre le projet de démonstration n°2 : Mise en place et comparaison des modèles de technologies pour le traitement des eaux usées dans les villes de Kara (Togo) et Natitingou (Benin)				
	○ Valider l'étude sur la technologie appropriée pour la construction d'une petite station d'épuration et sa connexion au réseau	X			
	○ Préparer et signer un MOA avec SIAAP pour l'exécution du Projet de démonstration 2 au Togo	X			
	○ Finaliser la construction du réseau d'assainissement dans le quartier Ewawu à travers le financement de SIAAP	X	X		
	○ Construire la petite station d'épuration		X	X	X
	○ Connecter les mosquées, les écoles, les restaurants, hôtels et autres institutions publiques/privées au réseau				X
	○ Organiser des campagnes de sensibilisation et sensibiliser les habitants d'Ewawu sur les questions liées à l'Eau, l'Environnement et à l'Assainissement		X		X
	○ Organiser une visite conjointe FEM Volta-UICN/PAGEV au Bassin du Pendjari au Bénin et au Burkina Faso	X			
	○ Appuyer les gouvernements du Bénin et du Burkina Faso pour le développement d'un code de conduite sur l'activité des pêches sur le fleuve Pendjari	X	X	X	X
	○ Préparer une nouvelle proposition pour l'extension des activités d'UICN/PAGEV sur la protection de la berge en amont de la Pendjari au Bénin	X	X	X	X
	○ Préparer et signer des MOA avec le gouvernement du Bénin et/ou une autre agence d'exécution		X		

<b>Réalisations/résultats correspondant à l'objectif n°3: Mettre en œuvre des mesures nationales et régionales pour lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta</b>					
<b>Code</b>	<b>Activités</b>	<b>Quarter 1</b>	<b>Quarter 2</b>	<b>Quarter 3</b>	<b>Quarter 4</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organiser un atelier/des discussions de préparation avec les partenaires nationaux au Bénin</li> </ul>		X		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exécuter le projet de démonstration(PP) sur la base du plan de travail et du budget de 2011</li> </ul>	X	X	X	X
A3.1.4.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en œuvre le projet de démonstration no 3: Restauration et protection des lits du fleuve de la Volta Noire (Côte d'Ivoire &amp; Ghana) et de ses affluents à travers des campagnes participatifs de reforestation</li> </ul>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organiser la 1<sup>è</sup> réunion bilatérale (Ghana – Côte d'Ivoire) et lancer officiellement le projet</li> </ul>	X			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Actualiser les indicateurs de réduction de stress, le plan de travail et le budget</li> </ul>	X			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exécuter le Projet sur la base du plan de travail</li> </ul>	X	X	X	X
A3.1.5.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Préparer une note conceptuelle pour la construction d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration à Keta (zone côtière avale du Bassin de la Volta) et négocier le financement avec KfW, APE Amérique et la BAD</li> </ul>	X	X		
A3.1.6.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actualiser le Projet Pilote sur : Stockage et mouvement de l'eau douce souterraine entre le Ghana et le Togo et pratiques agronomiques pour préserver les lentilles d'eau douce superficielles de la salinisation</li> </ul>	X	X		
A3.1.7.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mobilisation de fonds additionnels pour l'exécution des projets pilotes</li> </ul>	X	X	X	
A3.1.8.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Evaluer l'exécution des trois projets pilotes</li> </ul>				
<b>R3.2: Stratégie de réplication pour projet de démonstration élaborée et adoptée</b>					
A3.2.1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer un plan pour la réplication des projets de démonstration</li> </ul>				
A3.2.2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer six projets de démonstration sur la base des priorités de l'ADT/PAS</li> </ul>				
A3.2.3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Soumettre les six projets de démonstration aux pays riverains pour approbation</li> </ul>				
A3.2.4.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Intégrer le plan de réplication dans le PAS</li> </ul>				

#### **4. Budget proposé pour l'année calendaire 2011**

Le Tableau 6 présente le budget proposé pour l'année 2010. Le tableau est la synthèse du budget détaillé préparé sous EXCEL par l'UGP et discuté avec le PNUE/DFEM avant son intégration dans le présent rapport.

40. Le budget total pour l'année 2011 est 1 669 349 \$. Le budget du projet a été révisé en tenant compte des changements intervenus au cours de l'année 2010. Certaines activités clés prévues pour l'année 2010 ont été reportées à 2011 :

- MOA avec SIAAP pour l'exécution du Projet de démonstration 2 au Togo,
- MOA avec UICN/PAGEV et les partenaires nationaux pour l'exécution des activités du Projet de démonstration 2 au Bénin,
- Sessions de formation nationale/régionale et les campagnes de sensibilisation sur la gestion des BFI à l'intention des personnels des institutions clés et autres parties prenantes
- Finalisation de l'ADT, y compris les réunions thématiques avec les experts régionaux, l'atelier régional de validation et le paiement des consultants ADT
- Atelier régional de lancement du PAS<sup>4</sup>
- Achat du logiciel ESRI dans le cadre de l'appui du projet à l'Observatoire du Bassin de la Volta.

---

<sup>4</sup> Ceci pourrait être combiné avec l'atelier de validation de l'ADT



**Tableau 6 : Budget du projet au titre de l'année 2011 (dollars américains)**

LIGNE BUDGETAIRE DU PNUE /ELEMENT DE DEPENSE		Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Budget 2011	Budget 2012	Total Révisé 2011
<b>10</b>	<b>COMPOSANTE DU PERSONNEL DU PROJET</b>						
	1100 Personnel du Projet	279 439	259 388	341 089	311 377	353 832	1 545 123
	1200 Consultants	206 843	75 000	23 441	177 800	81 500	564 584
	1300 Support administratif	14 732	18 921	27 729	21 795	22 667	105 843
	1400 Volontaires	0	0	0	0	0	0
	1600 Voyage pour motifs officiels (UGP+Consultants)	45 898	59 363	35 790	86 531	43 000	270 582
	<b>1999 Total Composante</b>	<b>546 912</b>	<b>412 672</b>	<b>428 047</b>	<b>597 502</b>	<b>500 998</b>	<b>2 486 132</b>
<b>20</b>	<b>COMPOSANTE SOUS-CONTRAT</b>						
	2100 Sous-contrats (MOA pour les agences de l'ONU)	0	0	0	0	0	0
	2200 Sous-contrats (MOA pour les organisations sans but lucratif)	47 736	43 555	157 656	319 677	249 389	818 014
	2399 Sous-contrats (à des fins commerciales)	0	0	0	0	0	0
	<b>2999 Total Composante</b>	<b>47 736</b>	<b>43 555</b>	<b>157 656</b>	<b>319 677</b>	<b>249 389</b>	<b>818 014</b>
<b>30</b>	<b>COMPOSANTE FORMATION</b>						
	3100 Bourses	0	0	0	0	0	0
	3200 Formation de groupe	52 118	42 130	74 022	80 000	57 384	305 654
	3300 Réunions/conférences	39 000	49 426	166 278	320 636	150 000	725 340
	<b>3999 Total Composante</b>	<b>91 118</b>	<b>91 556</b>	<b>240 300</b>	<b>400 636</b>	<b>207 384</b>	<b>1 030 994</b>
<b>40</b>	<b>COMPOSANTE EQUIPEMENT &amp; LOCAUX</b>						
	4100 Equipement consommable	5 340	10 806	3 059	46 709	3 586	69 500
	4200 Equipement non-consommables	9 562	4 880	42 493	8 960	1 500	67 394
	4300 Locaux	0	1 739	849	2 477	561	5 626
	<b>4999 Total composante</b>	<b>14 902</b>	<b>17 425</b>	<b>46 401</b>	<b>58 146</b>	<b>5 647</b>	<b>142 520</b>
<b>50</b>	<b>COMPOSANTE DEPENSES DIVERSES</b>						
	5100 Exploitation & entretien d'équipements.	0	1 828	109	13 800	12 945	28 681

LIGNE BUDGETAIRE DU PNUE /ELEMENT DE DEPENSE		Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Budget 2011	Budget 2012	Total Révisé 2011
5200	Coût de rapports	2 950	22 391	23 249	70 607	70 000	189 197
5300	Divers (communications, frais postaux)	6 450	13 045	11 304	30 325	49 617	110 739
5400	Hospitalité et loisirs	0	0	0	0	0	0
5500	Evaluation	0	0	0	55 001	90 001	145 001
<b>5999</b>	<b>Total Composante</b>	9 400	37 263	34 662	169 732	222 562	473 618
<b>COUTS TOTAUX</b>		710 068	602 470	907 067	1 545 693	1 185 980	4 951 278
<b>Coûts d'exécution du Projet -UNOPS (8%)</b>		56 805	69 126	72 565	123 655	94 878	396 102
<b>GRAND TOTAL DES COUTS</b>		766 873	671 596	979 633	1 669 349	1 280 858	5 347 380